Référent médicament

QUALITE - ORGANISATION DES SOINS

Ref : QALGR02K

GRIEPS
ormation Conseil Santé

Compétences visées

S'approprier les missions et les activités de référent médicament et savoir transférer aux équipes.

Objectifs et contenus

Se situer dans le système de management de la prise en charge médicamenteuse

- L'évolution du contexte et le renforcement réglementaire :
  - l'arrêté du 6 avril 2011 et les autres textes de références,
  - la certification et ses exigences vis-à-vis de l'utilisation des médicaments,
  - le CAQES et le médicament.
- Le dispositif en place dans l'établissement :
  - le responsable du management de la prise en charge médicamenteuse,
  - les instances : CME, COMEDIMS, comité des antibiotiques,
  - les groupes d'experts : management de processus « Prise en charge médicamenteuse »...
- Le plan d'actions institutionnel et les démarches en cours :
  - le niveau de certification de l'institution,
  - le volet « médicament » du compte qualité et son plan d'actions,
  - les autres actions comme les diagnostics ou les EPP.

Identifier son rôle et savoir exercer ses missions

- Le rôle et les missions du référent.
- L'articulation entre sa mission de référent et son poste.
- Les outils à la disposition du référent.
- L'organigramme fonctionnel.
- La fiche mission du référent.

Développer son niveau d'expertise sur la sécurisation du circuit du médicament et la iatrogénie

- L'erreur médicamenteuse et ses conséquences : iatrogénie médicamenteuse.
- Les études récentes en pharmacovigilance, les accidents et leurs conséquences.
- La sécurité du circuit du médicament : quiz.
- Le rôle et les responsabilités de chacun : prescripteur, infirmier et décrets professionnels, aide-soignant, autres acteurs (pharmacien, cadre de santé, préparateur).
- La démarche de sécurisation d'un circuit du médicament : démarche qualité, audits et plans d'action, indicateurs…
- La déclaration des événements indésirables liés aux soins et particulièrement dans la prévention du risque d'erreur médicamenteuse.
- Les recommandations de bonnes pratiques : administration, stockage, identitovigilance, traçabilité, règle des 5B, *never-events*...

Renforcer les compétences nécessaires à cette mission

- Le positionnement de relais.
- Le développement d'une dynamique dans son service sur ce thème.
- La transmission et la communication à ses collègues.
- Les relations avec sa hiérarchie : un projet commun.

Méthodes

- Échanges interactifs sur les réglementations et la gestion des médicaments.
- Ateliers en petits groupes pour analyser des cas pratiques.
- Études de cas sur les erreurs médicamenteuses et leurs conséquences.
- Élaboration d'un plan d'action avec des objectifs mesurables.

Personnes concernées

Tout professionnel soignant exerçant une mission de référent médicament

Valeur ajoutée

Cette formation prend une place particulière dans le contexte actuel de prévention des risques médicamenteux. Elle apportera à la fois des connaissances mais également un savoir être nécessaire à l'exercice de cette mission.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Haute Autorité de Santé. (2025). Manuel de certification des établissements de santé : 6ème cycle version 2025.
- Note d'information DGOS/RI2 n°2024-75 du 23 mai 2024 relative au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements de santé.
- Ministère des Solidarités et de la Santé. (2021). Stratégie nationale de santé 2018-2022 : Politique du médicament et produits de santé.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2017). Medication safety in transitions of care.
- Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé. (2019). Bon usage du médicament et des produits de santé.
- Ministère des Solidarités et de la Santé. (2011). Arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et aux médicaments dans les établissements de santé. Journal Officiel de la République Française.

Mise à jour le : **09/04/2025**